



Confédération paysanne 65

**La filière apicole est en crise** : les conditions de la pratique de notre métier se détériorent d'année en année. La Confédération paysanne se mobilise et se saisit notamment des problèmes de mévente de miel en fût. Les négociants rechignent à nous payer le miel à sa juste valeur et préfèrent se tourner massivement vers les miels d'importation à bas prix. Et c'est clair qu'à moins de 2 € le kg l'opération s'avère juteuse !

Résultat : sur les rayons des grandes surfaces, ce même miel se retrouve à moins de 10 € le kg et parfois à presque 5 €.

### **Et à ce prix là nous ne pouvons pas vivre !**

**Au delà de ce problème majeur c'est l'ensemble des apiculteurs et apicultrices qui souffrent. Notre métier, nos abeilles, et nous même sommes en danger. Quand certains n'arrivent pas à vendre d'autres ne parviennent plus à produire en raison des conditions climatiques, environnementales fortement dégradées. Nous tenons nos ruches à bout de bras !**

### **La Confédération paysanne travaille à plusieurs niveaux**

Nous siégeons à INTERAPI et nous avons saisi le Conseil d'administration pour que des discussions entre l'amont et l'aval de notre filière aient lieu et pour trouver une issue à nos problèmes de mévente. A ce jours les solutions présentées ne nous satisfont pas mais le dialogue n'est pas rompu et prend du temps.

Parallèlement la Confédération paysanne a demandé et obtenu un rendez vous avec le cabinet du Ministre de l'agriculture. Ce rendez vous va avoir lieu le 30 novembre à Paris. Nos revendications et demandes qui seront portées lors du rendez :

- Une **aide d'urgence** afin que celles et ceux qui sont asphyxiés puissent continuer à vivre et travailler et afin que personne ne reste sur le carreau.
- Instaurer des **Prix Minimum d'Entrée** pour le miel afin que le miel issu de l'importation ne rentre sur notre territoire qu'à un prix au moins égal au prix de revient du miel produit en France. Il ne s'agit donc pas d'interdire les importations de miel car ce ne serait pas possible mais d'empêcher la concurrence déloyale que nous subissons actuellement. Par la même nous inciterions nos collègues apiculteurs des pays exportateurs à revendiquer eux aussi des prix rémunérateurs auprès de leurs négociants.